

**ACCORD SUR LA SÉCURITÉ SOCIALE
ENTRE
LE CANADA
ET
LA RÉPUBLIQUE DE HONGRIE**

LE CANADA

ET

LA RÉPUBLIQUE DE HONGRIE,

ci-après appelés « les Parties contractantes »,

RÉSOLUS à coopérer dans le domaine de la sécurité sociale,

ONT DÉCIDÉ de conclure un Accord à cette fin, et

SONT CONVENUS DES DISPOSITIONS SUIVANTES :